



RAPPORT ANNUEL SUR L'ETAT D'AVANCEMENT DU PROGRAMME REDD+ JANVIER – DECEMBRE 2019

Titre du Programme & Référence

Titre du Programme REDD+ : **Programme Intégré REDD+ Oriental (PIREDD-O)**
Réf. du Programme (le cas échéant) : **DRC Fonds National REDD+**
Numéro de référence du Programme/MPTF : **00107819**
Office : **Republique Démocratique du Congo**

Localité, Secteur/Thème(s) du Programme (Le cas échéant) Localité : **Bas-UELE, Ituri et Tshopo**

Secteur/Thème(s) : **CAFI Investment**

Organisations participantes

Programme des Nations Unies pour le Développement (PNUD)

Partenaires de mise en œuvre

- ONG en cours de recrutement ;
- Gouvernements provinciaux et services techniques de l'Etat du Bas-UELE, de l'Ituri et de la Tshopo.

Budget du Programme (US\$)

Contribution du Fonds : 33 000 000, 00 USD
Contribution de(s) Agence (s): 00,00 USD
Contribution du Gouvernement : 00,00 USD
Autres Contributions [donateur(s)] : 00,00 USD

TOTAL : 33 000 000,00 USD

Durée du Programme

Durée totale (mois) : 60 mois (5 ans)
Date de démarrage : 20 Novembre 2017¹
Date de clôture originale : 31 décembre 2022
Date de clôture actuelle² : 31 décembre 2023

Evaluation

Evaluation (à joindre le cas échéant)
 Oui Non Date :
Evaluation à mi-parcours (à joindre le cas échéant)
 Oui Non Date :
Audit – (à joindre le cas échéant) ou pourvoir l'information
Date de l'audit :
Qualifications : (inclure le nombre et le type)

Soumis par :

Nom : Dominic Sam
Titre : Représentant Résident
Organisation participante : PNUD

Adresse e-mail : dominic.sam@undp.org

¹ Date suivant MPTF ; mais le projet a été lancé le 5 mai 2018, suivant le PNUD RDC. Une partie du personnel a été déployée au 2 janvier 2018.

² Non-applicable

TABLES DES MATIERES

TABLES DES MATIERES	2
ACRONYMES ET CIGLES	3
A. RESUME	3
B. OBJECTIFS	4
C. RESULTATS	4
(i). Section narrative descriptive	4
(ii). Evaluation axée sur les indicateurs de performance	12
(iii). Jalons de la LOI	23
D. GOUVERNANCE DU PROGRAMME	27
(i). Gestion Participative	27
(ii). Narratif sur l'aspect genre	33
E. MESURES DE SAUVEGARDE	33
(i). Respect des normes et gestion environnementale et Sociale	33
(ii). Gestion des Plaintes et Recours	33
F. SUCCESS STORIES (illustration narrative spécifique)	33
G. SUIVI ET EVALUATION	34
(i). Modalités de suivi	34
(ii). Gestion des risques	34
(iii). Révisions programmatiques	42
H. OPERATIONS	42
(i). Ressources humaines et administration	42
(ii). Ressources financières	42
(iii). Partenariats	43

ACRONYMES ET CIGLES

SIGLE	SIGNIFICATION
AGR	Activités Génératrices des Revenus
AT	Aménagement du Territoire
ATUH	Aménagement du Territoire Urbanisme et Habitat
CAFI	Central Africa Forest Initiative
CCNUCC	Convention-Cadre des Nations Unies sur les Changements Climatiques
CFCL	Concession Forestière des Communautés Locales
CIFOR	Center For International Forestry Research
CLD	Comité Local de Développement
CONAREF	Commission Nationale de Réforme foncière
COPIL	Comité de Pilotage
DIAF	Direction des Inventaires et Aménagements Forestiers
ENABEL	Agence Belge de Développement
ETD	Entité Territoriale Décentralisée
FAO	Food and Agriculture Organisation
FLEGT	Forest Law Enforcement, Governance and Trade
FONARED	Fonds National REDD+
LOI	Letter Of Intent
MONUSCO	Mission de l'Organisation des Nations Unies pour la Stabilisation au Congo
NA	Non Applicable
NED	Non Encore Déterminé
PA	Peuple Autochtone
PFNL	Produits Forestiers Non Ligneux
PIREDD-O	Programme Intégré REDD+ Oriental
PLD	Plan Local de Développement
PLDV	Plan Local de Développement Vert
PLE	Partenaire Local d'Exécution
PNUD	Programme des Nations Unies pour le Développement
PO	Province Orientale
PTA	Plan de Travail Annuel
PTAB	Plan de Travail Annuel Budgétisé
PTF	Partenaire Technique et Financier
REDD	Réduction des Emissions due à la Déforestation et la Dégradation des forêts
SNSF	Système National de Surveillance de Forêts
SNVA	Service National de Vulgarisation Agricole
SPAT	Schéma Provincial d'Aménagement du Territoire
SRNA	Systèmes de Régénération Naturelle Assistée
UNDSS	United Nations Department of Safety and Security
UPAQ	Unité Plaidoyer et Assurance Qualité

A. RESUME

Le PNUD a reçu un financement de 33 millions \$ du Fonds National REDD+ pour la mise en œuvre du Programme Intégré REDD+ Oriental (PIREDD-O). Ce financement matérialise la Stratégie-Cadre Nationale REDD+ dont le but est d'assurer la transition de la République Démocratique du Congo (RDC) vers une économie verte tout en stabilisant le couvert forestier à 63,5% du territoire national à l'horizon 2030. Il provient de l'Initiative pour les Forêts d'Afrique Centrale (CAFI) dans le cadre de l'opérationnalisation du Plan d'Investissement REDD+ de la RDC.

2019 est la deuxième année de mise en œuvre du programme après son lancement officiel le 04 mai 2018.

Le rapport annuel 2019 présente les progrès cumulés accomplis depuis le début du projet mais aussi les réalisations spécifiques de l'année.

Le programme s'est focalisé sur la poursuite des activités de 2018 et le démarrage de nouveaux chantiers conformément aux jalons intermédiaires 2018 des Piliers du Plan d'Investissement REDD de la République Démocratique du Congo (RDC).

Malgré un contexte électoral et post électoral ayant cristallisé la vie socioéconomique et politique autour des élections, de la mise en place des nouvelles institutions, la capacitation lente et progressive des nouvelles autorités provinciales (et sans perdre de vue la crise sécuritaire et humanitaire en Ituri), le PIREDD-Oriental comptabilise en 2019 : (i) la mise en place et l'opérationnalisation du Dispositif d'Encadrement Agricole, production et distribution d'intrants (DEA), (ii) la production et la livraison de 71.300 kg de semences de base de cultures vivrières (riz, maïs et arachide) et 550 kg de semences de caféier robusta, (iii) l'élaboration de trois Schémas Provinciaux d'Aménagement du Territoire (SPAT) et Sept Plans Territoriaux d'Aménagement du Territoire , (iv) trois drafts d' Edits fonciers, (v) quinze drafts de LoA avec les services de l'agriculture, de l'environnement, de l'aménagement du territoire, du plan et des affaires foncières , (vi) la capacitation d'une part de 41 personnes (dont 12 femmes) sur le Dispositif d'Encadrement Agricole et le Code Forestier de la RDC et d'autre part de 17 personnes en Gestion Axée sur les résultats, (vii) la dotation en équipements informatiques (ordinateurs, imprimantes et onduleurs) et techniques (GPS, boussoles, appareils photos et caméras) de 18 divisions provinciales des secteurs impliqués dans la mise en œuvre du PIRRED-O, (viii) la mise en place des cadres de concertation multi-acteurs et multi-sectoriels au niveau provincial, territorial et des chefferies/secteurs, (ix) la communication sur la REDD+ et (x) le fundraising en vue d'inclure la province du Haut UELE dans le programme.

Dans les lignes qui suivent, sont présentés les progrès accomplis entre janvier et décembre 2019, en termes de résultats, progrès vers les Jalons de la Lettre d'Intention (LOI), ainsi que les questions liées à gestion programmatique, la gouvernance du Programme, le suivi et évaluation et les mesures de sauvegarde.

Le présent rapport traite aussi des changements induits par les activités menées par le programme et des difficultés rencontrées. Il propose également des solutions pour surmonter les difficultés.

B. OBJECTIFS

L'objectif général du PIRRED-O est de contribuer à la stabilisation de la déforestation et la dégradation forestière et d'améliorer durablement les revenus des communautés locales (y compris les femmes, les jeunes et les peuples autochtones) dans les zones d'enjeux REDD+ forts des Provinces du Bas-UELE, de l'Ituri et de la Tshopo.

De manière spécifique, le Programme vise l'amélioration de la gouvernance des ressources naturelles (forêts et terres) et la réduction de l'impact des activités économiques et des dynamiques démographiques sur les forêts dans les zones ciblées.

Le PIREDD-O est bâti sur les sept (7) piliers qui fondent la stratégie nationale de lutte contre les moteurs actuels et futurs de la déforestation, à savoir : (i) l'aménagement du territoire, (ii) la sécurisation foncière, (iii) l'exploitation agricole et forestière durable, (iv) la compensation des effets négatifs de l'exploitation forestière et minière, (v) la promotion d'un accès à une énergie durable, (vi) la maîtrise de la croissance démographique et (vii) l'amélioration de la gouvernance.

Il est de ce fait une réponse holistique aux différents moteurs de la déforestation dans les provinces du Bas-UELE, de l'Ituri et de la Tshopo.

C. RESULTATS

(i). Section narrative descriptive

a. Suivant les jalons

Jalon Agriculture :

La mise en place et l'opérationnalisation du Dispositif d'Encadrement Agricole, production et distribution d'intrants (DEA) sont effectives dans les trois provinces couvertes par le PIREDD-O. Ils bénéficient de la reconnaissance officielle de l'autorité provinciale (le Gouverneur) dans chaque province cible. Le PNUD a contractualisé avec INERA Yangambi pour la production et la livraison de 71.300 kg de semences de base de cultures vivrières (riz, maïs et arachide) et 550 kg de semences de caféier *robusta*.

Jalon Aménagement du Territoire :

Trois Schémas Provinciaux d'Aménagement du Territoire (SPAT) et Sept Plans Territoriaux d'Aménagement du Territoire ont été élaborés avec l'appui de trois firmes contractées par le PNUD. Ces plans vont faire l'objet de validation en février 2020.

131 terroirs villageois ont été sélectionnés pour bénéficier des Plans Simples de gestion des ressources naturelles.

Ces derniers seront élaborés par les Partenaires locaux d'exécution en cours de recrutement.

Jalon Energie :

La stratégie d'acquisition et de dissémination des foyers améliorés a été finalisée. Elle sera exécutée dès que le processus de recrutement des partenaires locaux d'Exécution est achevé.

Jalon Foncier :

L'élaboration d'un draft d'édit foncier dans chacune des trois provinces. Ils vont être transférés aux Assemblées Provinciales en vue de leur approbation à la session de mars 2020.

Jalon Démographie :

Une stratégie a été dégagée après le lancement du programme sectoriel PROMIS – Planning Familial pour faciliter le partenariat dans les zones PIREDD-O.

Jalon Gouvernance :

Les structures de gouvernance ont été créés et redynamisés au niveau provincial ; elles sont appelées CPCOD (Cadre provincial de concertation multi-acteurs et multisectoriels pour l'orientation et le suivi du développement durable) dans la Tshopo et le Bas-UELE et CPOD en Ituri.

Elles ont été déclinées au niveau des territoires et secteurs/chefferies conformément aux arrêtés portant leur création.

A ce jour il existe trois CPCOD/CPOD, 5 Cadres Locaux de Concertation au niveau des territoires cibles (Buta et Aketi dans le Bas-UELE, Mambasa et Irumu dans l'Ituri et Bafwasende dans la Tshopo) et 23 Cadres Locaux de Concertation au niveau des ETD cibles (6 dans le Bas-UELE, 9 dans l'Ituri et 8 dans la Tshopo).

Les services techniques de l'Etat au niveau provincial ont bénéficié du renforcement des capacités : 18 services étatiques ont été dotés en équipements informatiques et 79 agents dont 16 femmes ont été formés sur des thématiques variées du PIREDD-O.

b. Suivant les produits

Effet 1 : La gouvernance des ressources naturelles (forêts et terres) est améliorée dans les zones cibles

Brève introduction

La deuxième année de la mise en œuvre du Programme Intégré REDD+ Oriental a connu des avancées considérables pour tous les produits de l'effet 1, portant sur l'amélioration de la gouvernance des ressources naturelles (forêts et terres) dans les zones cibles et le premier produit de l'effet 2 qui concerne la réduction de l'impact négatif des activités économiques et des dynamiques démographiques sur la forêt.

Plus de 30 cadres de concertation multi-acteurs et multisectoriels ont été mis en place aux différents niveaux de la gouvernance des ressources naturelles (province, territoire, ETD et village). La plateforme provinciale, sur laquelle repose tous les autres cadres de concertation, a été instituée par arrêté du Gouverneur de province dans chaque province cible.

Le renforcement des capacités techniques et logistiques des ETDs et des services techniques (agriculture, environnement, affaires foncières, aménagement du territoire et plan) a définitivement pris son envol avec la remise à 18 divisions provinciales d'équipements informatiques (ordinateurs, imprimantes et onduleurs) et techniques (GPS, boussoles, appareils photos et caméras) et la formation des agents desdits services et entités.

Les plus grands progrès ont été engrangés pour le troisième produit de l'effet 1 avec l'élaboration participative des schémas provinciaux et des plans territoriaux d'aménagement du territoire, ainsi que des cartes d'utilisation des terres des entités cibles du programme. Par ailleurs, 40 nouveaux terroirs villageois ont été sélectionnés, portant le total des villages déjà sélectionnés à 131 sur les 160 prévus, soit un taux de réalisation de 82%.

Des avancées remarquables ont été acquises au niveau du produit 1.4 qui porte sur le foncier. Les consultations locales organisées dans les provinces cibles ont abouti au lancement du processus de la mise en place des commissions foncières provinciales dans le Bas-UELE et la Tshopo (arrêté déjà signé pour le Bas-UELE) et l'élaboration des projets d'édit foncier dans chaque province cible. Les consultations des parties prenantes vont se poursuivre et seront sanctionnées en mars 2020 par l'approbation des édits par les assemblées provinciales.

Une stratégie de communication a été développée par le programme pour accroître la transparence dans la mise en œuvre des interventions. La première étape de la stratégie a été la formation des journalistes et communicateurs sur la REDD+, les objectifs et interventions du programme dans chaque province cible. Faisant suite à cette formation, 5 émissions radiodiffusées ont été réalisées à Kisangani et à Buta avec une audience estimée à plus 5.000 personnes.

<p>Produit 1.1 : Des structures de concertation multi-acteurs et multisectorielles sont opérationnelles au niveau des provinces et territoires.</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Analyse diagnostique des structures de gouvernance existantes dans les provinces du Bas UELE, de l'Ituri et de la Tshopo. • Mise en place des cadres de concertation multi-acteurs et multisectoriels : 3 au niveau provincial, 5 au niveau des territoires et 23 au niveau des ETDs. • Remise des équipements informatiques aux trois divisions provinciales du plan pour renforcer leurs capacités opérationnelles et apporter l'appui nécessaire au CPCODD en tant que secrétariat technique. • Elaboration de LoA avec les trois Divisions provinciales du plan pour l'opérationnalisation du CPCODD/CPOD et la coordination des cadres de concertation à tous les niveaux de gouvernance.
<p>Produit 1.2 : Les chefferies/secteurs et les services techniques de l'état impliqués dans la gouvernance des ressources naturelles disposent des capacités de suivi, contrôle et régulation des activités ayant un impact sur la forêt.</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Lancement de la passation des marchés pour la construction/réhabilitation des infrastructures (bureaux) en faveur des services techniques et des ETDs. • La remise des équipements informatiques (ordinateurs, imprimantes et onduleurs) et techniques (GPS, boussoles, appareils photos et caméras) à toutes les divisions provinciales (18) des secteurs impliqués dans la mise en œuvre du PIRRED-O. • Elaboration des LoA avec les services précités en vue d'un appui financier du PNUD. <ul style="list-style-type: none"> • Formation des agents des services impliqués dans la

	<p>mise en œuvre du programme sur les objectifs et interventions du PIREDD-O.</p> <ul style="list-style-type: none"> • Formations des parties prenantes (41 personnes, dont 12 femmes) du secteur agricole et du secteur forestier du Bas-UELE sur le Dispositif d'Encadrement Agricole et le Code Forestier de la RDC (2002) et 20 personnes formées sur la Gestion Axée sur les résultats et le dispositif du Suivi & Evaluation du PIREDD-O en Ituri.
<p>Produit 1.3 : Des plans d'usage des terres concertés sont élaborés par les institutions et les communautés locales à tous les niveaux de gouvernance territoriale.</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Elaboration participative de 3 SPAT, 7 PTAT et des cartes d'utilisation des terres, dont la validation aura lieu en février 2020. Seul le territoire de Djugu n'a pas encore obtenu de PTAT à cause de la situation sécuritaire qui ne permet pas le déploiement des équipes de la firme dans ledit territoire. • Sélection de 40 nouveaux terroirs villageois (TV), portant le nombre à 131 sur les 160 prévus. • Elaboration de trois LoA avec les Divisions provinciales en charge de l'aménagement du territoire pour accompagner l'élaboration et le suivi de la mise en place des plans d'usage des terres des communautés locales à tous les niveaux de gouvernance territoriale.
<p>Produit 1.4 : Les droits fonciers des communautés locales, y compris les individus bénéficiant des investissements REDD+, sont clarifiés et enregistrés.</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Organisation d'un atelier sur la gestion du foncier rural dans les provinces cibles du Bas-UELE, de l'Ituri et de la Tshopo. • Mise en place de la commission foncière, par voie d'un arrêté du Gouverneur de province dans le Bas-UELE. • Elaboration d'un projet d'arrêté provincial pour la mise en place de la commission foncière dans la Tshopo. • Production d'un projet d'édit foncier dans chacune des trois provinces cibles du PIREDD-O. • Organisation des consultations des parties prenantes clés sur le contenu de l'édit foncier dans la Tshopo (Kisangani, Isangi, Bafwasende) et le Bas UELE (Buta). • Elaboration d'un LoA avec les six (06) circonscriptions foncières (du Bas UELE, de l'Ituri et de la Tshopo) pour l'appui à l'enregistrement des titres fonciers collectifs et la sécurisation foncière individuelle des investissements REDD+.
<p>Produit 1.5 : La REDD+ est mise en œuvre de manière transparente en tenant compte des risques et changements.</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Tenue d'un atelier de formation des journalistes dans chaque province cible, au total 73 journalistes ont été formés (dont 32 femmes) sur les enjeux de la gestion durable des forêts et du foncier, de la REDD+ et du changement climatique et ont été encouragés à créer des espaces pour la production et la diffusion d'émissions ou de messages en rapport avec les piliers de la stratégie REDD+ de la RD Congo. • Réalisation et diffusion de 9 émissions sur le PIREDD-Oriental et les changements climatiques & mesures de lutte sur les chaînes de radio locales, trois émissions (dont une sur la production des semences à Yangambi) dans la Tshopo, trois en Ituri et 3 dans le Bas-UELE. L'audience au Bas-UELE a été estimée à plus de 6.000 personnes et en Ituri à 33.000 personnes sensibilisées. • Organisation d'une conférence sur « les fondements de la REDD+, le contenu programmatique du PIREDD-Oriental et les mesures de lutte contre les changements climatiques » à l'Université Protestante du Congo Nord de Buta ; 97

	<p>personnes, dont 16 femmes, ont été dotées en capacités.</p> <ul style="list-style-type: none"> • Tenue d'une réunion avec la Société civile de l'Ituri à Bunia pour renforcer la collaboration avec le PIREDD-Oriental et bâtir les synergies en vue de garantir la visibilité et la durabilité des interventions du programme dans une perspective de résultats transformationnels. • La co-organisation de 4 sessions de la plateforme REDD+ de la Tshopo, plateforme regroupant tous les acteurs intervenant sur les thématiques en lien avec la REDD+ dans la province.
--	--

Effet 2 : L'impact des activités économiques et des dynamiques démographiques sur les forêts est réduit dans les zones cibles

Brève introduction

En ce qui concerne l'effet 2, le produit 2.1 a enregistré des progrès importants dont les plus remarquables sont la réalisation des études de filières, l'inventaire des modèles agricoles durables et l'état des lieux des cultures pérennes dans les provinces cibles, ainsi que la contractualisation avec l'INERA-Yangambi pour la production des semences de base des cultures vivrières et des semences de qualité de caféier robusta. La mise en place et l'opérationnalisation du Dispositif Provincial d'Encadrement Agricole, de production et distribution d'intrants comptent également parmi les progrès réalisés. Le DPEA est déjà opérationnel dans le Bas-UELE où elle a déjà permis le lancement du processus d'identification des bénéficiaires des cultures pérennes et des sites d'installation des pépinières.

<p>Produit 2.1 : Les ménages producteurs agricoles adoptent des modèles plus productifs, diversifiés, économiquement viables et à impact réduit sur la forêt.</p>	<ul style="list-style-type: none"> • La réalisation et validation des études diagnostiques sur les filières agricoles, l'inventaire des modèles et techniques agricoles et l'état des lieux des cultures pérennes dans les provinces de l'Ituri et de la Tshopo. • Contractualisation avec l'INERA-Yangambi pour la production de 71.300 kg de semences de base des cultures vivrières (riz, maïs et arachide) et 550 kg de caféier robusta. La livraison des semences aura lieu au premier trimestre de 2020. • Entame de l'identification des bénéficiaires et des sites d'implantation des pépinières de cultures pérennes dans le Bas-UELE à travers le DPEA. • Information et sensibilisation des acteurs du secteur agricole de la Tshopo sur les objectifs, la composition et le fonctionnement du DPEA. Trente (30) personnes, dont 6 femmes ont été capacités. • Mise en place d'un Dispositif Provincial d'Encadrement Agricole dans chacune des provinces du programme (Bas UELE, Ituri et Tshopo). • Elaboration d'un LoA avec les six (06) inspections provinciales de l'agriculture et coordinations provinciales de l'environnement et du développement durable (du Bas UELE, de l'Ituri et de la Tshopo) pour l'appui à l'adoption de modèles plus productifs, diversifiés, économiquement viables et à impact réduit sur la forêt.
<p>Produit 2.2 : Les exploitants forestiers et les communautés locales intègrent des pratiques durables d'exploitation des ressources</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Lancement du processus de recrutement des Partenaires Locaux d'Exécution (PLE) à travers un appel d'offres, les dossiers des soumissionnaires sont en cours

forestières ligneuses (bois d'œuvre et bois énergie) et non ligneuses.	d'évaluation.
Produit 2.3 : Des moyens de subsistance alternatifs contribuant à la gestion durable des ressources naturelles et ciblant les femmes, jeunes et peuples autochtones sont développés.	<ul style="list-style-type: none"> • Lancement du processus de recrutement des Partenaires Locaux d'Exécution (PLE) à travers un appel d'offres, les dossiers des soumissionnaires sont en cours d'évaluation. <ul style="list-style-type: none"> • Conduite d'une réflexion sur comment intégrer les leçons apprises de la mise en œuvre de l'approche 3X6 dans le PIREDD-Oriental.
Produit 2.4 : La prévalence des méthodes contraceptives modernes est améliorée dans les zones ciblées.	<ul style="list-style-type: none"> • Etat des lieux de la planification familiale dans les zones de santé des territoires cibles réalisé et les pistes des solutions proposées en collaboration avec le CTMP dans les trois provinces cibles. • Participation aux travaux du programme sectoriel PROMIS-PF du consortium Tulane International – Maries Stop International -DKT et échanges sur les termes et le contenu du partenariat avec le PIREDD-Oriental. <ul style="list-style-type: none"> • Elaboration des termes de référence relatifs au recrutement des Partenaires Locaux d'Exécution (PLE).

Synergie des acteurs

Le développement des synergies avec les acteurs de développement et autres partenaires techniques et financiers présents dans les provinces cibles du programme a été intégré dans la stratégie de mise en œuvre du PIREDD-Oriental depuis sa conception. Toutes les initiatives de développement et de gestion durable des ressources naturelles avaient été systématiquement identifiées pendant la période de préparation du programme et des efforts sont fournis depuis le début de sa mise en œuvre pour rechercher l'effet de levier par les synergies et la complémentarité avec les autres projets, projets et initiatives existants dans la zone du PIREDD-Oriental. Des plateformes de planification formelles et le dialogue informel sont utilisés pour définir une logique d'intervention commune afin de mutualiser les interventions et de créer une meilleure synergie au bénéfice des communautés locales et des parties prenantes étatiques.

L'instrument de base de cette approche est sans contexte la mise en place du Cadre Provincial de Concertation pour l'Orientation et le Suivi du Développement Durable (CPCODD/CPOD) qui intègre tous les acteurs et secteurs d'activités dans les provinces cibles. Dans la province de la Tshopo, le cadre de concertation est porté en plus du PIREDD-Oriental par la coopération technique belge (ENABEL), le CIFOR et d'autres ONG nationales majeures. Cela a permis d'avoir une vision concertée découlant des divers gestionnaires et utilisateurs des terres. Cette inclusion avec les partenaires est reflétée dans le DPEA. En effet, dans la province de la Tshopo des synergies ont été développées avec les programmes d'ENABEL et de CIFOR en mutualisant les interventions dans le territoire d'Isangi à travers une matrice de planification concertée afin d'aboutir à une coordination géographique et thématique des activités de terrain.

Dans la province de l'Ituri, le programme a noué des relations de collaboration avec les partenaires techniques et financiers actifs tels que l'ONU-Habitat, la FAO, la Wildlife Conservation Society (WCS) et d'autres ONG (TROCAIRE) afin de promouvoir des synergies mutuellement bénéfiques. Le PIREDD-O a étroitement collaboré avec la FAO dans le cadre de la mise en place du dispositif provincial d'encadrement agricole en Ituri, au regard de la pertinente expertise de ladite organisation dans le domaine des politiques agricoles. Avec ONU-Habitat, le PIREDD-O a d'une part mis l'accent sur la complémentarité sur les questions foncières en vue de renforcer l'impact sur le terrain et d'autre part valorisé ses guides,

méthodologies et rapports dans le cadre de la mise en œuvre des activités agricoles et d'aménagement du territoire.

Dans le Bas-UELE, des échanges fructueux ont été entamés (et se poursuivent) avec African Wildlife Foundation (AWF) qui est basé dans la Réserve de Bili-Uélé et intervient dans les territoires de Bondo et Ango. Bien qu'ayant des interventions dans des zones distinctes, le PIREDD-Oriental et AWF veulent travailler de façon concertée pour mieux appuyer la province dans l'aménagement du territoire, la communication environnementale et sociale, l'implication des communautés dans la prise de décisions et l'utilisation des terres et la conservation de la biodiversité.

Gestion des attentes

La REDD+ est généralement associée à la vente des crédits carbone qui est considérée comme une source des gros financements mis en place par la communauté internationale pour compenser les efforts de lutte contre la déforestation. Des attentes très élevées sont souvent suscitées par la mention de toute initiative REDD+, tant au niveau des autorités étatiques qu'à celui des communautés locales, et le PIREDD-O ne déroge pas à cette situation. Voilà pourquoi, le programme a développé une approche transparente de communication pour sensibiliser et informer toutes les parties prenantes sur les objectifs et les interventions du programme.

Les plans de travail détaillés et budgétisés sont partagés avec les parties prenantes à l'occasion des COPIL provinciaux pour renforcer la transparence et réduire les soupçons sur les ressources du PIREDD-O devant être engagées dans chaque province cible. Le programme travaille aussi en étroite collaboration avec le Groupe de Travail Climat REDD Rénové (GTCR-R) qui représente la société civile environnementale spécialisée dans les questions de la REDD+ en RDC.

De manière spécifique, les activités ci-après ont été spécialement dédiées à la gestion des attentes :

- ❖ L'organisation d'une journée de réflexion en marge de la célébration de la journée internationale des droits de la femme en Ituri. Cette activité organisée le 9 mars 2019 a réuni près de 300 étudiants de la ville de Bunia pour discuter de la contribution du PNUD à la promotion des droits de la femme et l'autonomisation des jeunes en Ituri. Le PIREDD-O étant le programme phare du PNUD en Ituri, les étudiants ont reçu les informations nécessaires sur son contenu programmatique, des enjeux, son état de mise en œuvre et ses prochaines étapes.
- ❖ L'organisation d'une réunion d'échanges avec les organisations de la société civile sur l'état d'avancement du PIREDD-O. Cette réunion organisée à Bunia le 3 juillet 2019 faisait suite à la plainte de la société civile de Mambasa sur les avancées du programme. La réunion a notamment été l'occasion de clarifier le rôle de la société civile dans la mise en œuvre et le suivi du PIREDD-O, mais aussi permis de renforcer la collaboration avec les structures de la société civile dans le but de bâtir les synergies nécessaires capable de garantir la visibilité et la durabilité des interventions du programme en vue d'aboutir à des impacts transformationnels.
- ❖ L'organisation d'une mini-retraite le 19 juillet 2019 à Kisangani à l'intention des nouveaux gouverneurs des trois provinces cibles du PIREDD-O. Cette mini-retraite a fait le point sur l'état d'avancement du programme, partagé les défis de mise en œuvre et dégagé des perspectives pour le renforcement de l'efficacité et de l'efficience en vue de garantir à la fois l'appropriation, la durabilité des interventions et l'atteinte des résultats transformationnels.
- ❖ La communication entre les autorités politiques et la coordination nationale du programme porte sur la vie du programme, son évolution et ses prochaines étapes. Cette démarche cherche aussi à sensibiliser les autorités provinciales et les parties prenantes sur le contexte, la stratégie de mise en œuvre, mais aussi à recueillir leurs contributions sur les activités et à susciter l'appropriation du programme par les décideurs politiques et l'administration publique pour en faciliter la mise en œuvre.

- ❖ L'organisation dans les chefs-lieux des provinces cibles de réunions d'information avec les organisations de la société civile dans le cadre du processus de recrutement des Partenaires Locaux d'Exécution (PLE). Ces réunions ont permis d'informer 458 organisations locales, nationales et internationales intéressées par l'appel à proposition sur les modalités et le processus de soumission des propositions de projets à partir de la plateforme en ligne e-Tendering.

Relations avec l'Autorité étatique

Le caractère participatif et inclusif de la mise en œuvre du PIREDD-O est manifeste à travers la composition des Comités de Pilotage (COPIL) national et provinciaux. Au niveau provincial, le COPIL inclut le Gouverneur de province et des membres du gouvernement provincial (ministres provinciaux ayant en leur charge l'agriculture, l'environnement, les affaires foncières, l'aménagement du territoire et le plan), les responsables des services techniques de l'administration de ces ministères (chefs de division provinciaux), ainsi que les administrateurs de territoires et les chefs de chefferies/secteurs cibles du programme.

Dès le lancement du programme, l'équipe de coordination du programme a assuré le développement et le maintien de très bonnes relations avec l'autorité étatique à tous les niveaux de gouvernance (province, territoire et ETD). Les programmes de travail provinciaux sont présentés à toutes les parties prenantes étatiques à l'occasion de la première réunion du COPIL au début de chaque année pour recueillir leurs commentaires et inputs en vue de les arrimer aux priorités provinciales.

A l'issue des élections présidentielles et législatives de décembre 2018, les provinces cibles du programme ont été dotées de nouvelles autorités provinciales (Gouvernement provincial et Assemblée provinciale). Avec l'appui de la coordination nationale, du Pilier II (Croissance Inclusive et Développement Durable) et du Senior management du PNUD, le PIREDD-O s'est investi à créer un climat de confiance et de partenariat avec les nouvelles autorités en vue d'obtenir leur adhésion au programme. C'est ainsi qu'une mini retraite a réuni les gouverneurs, les ministères provinciaux des secteurs clés, les autres acteurs étatiques et l'équipe de gestion du PIRRED-O autour du Senior management du PNUD, représenté par le Représentant Résident et le Team Leader du Pilier II, pour faire le point sur l'état d'avancement du programme, partager les défis de mise en œuvre et bâtir les synergies nécessaires pour garantir l'appropriation et la durabilité des interventions.

Tout au long de l'année également, l'autorité de l'état a été impliquée dans les interventions du programme telles que la mise en place des cadres de concertation multi-acteurs et multisectoriels aux différents niveaux de gouvernance des ressources naturelles, l'élaboration des édits fonciers provinciaux, la mise en place des commissions foncières provinciales et l'élaboration des schémas provinciaux et plans territoriaux d'aménagement du territoire, etc. Dans la conduite des Schémas Provinciaux d'Aménagement du Territoire (SPAT), des Plans Territoriaux d'Aménagement du Territoire et des cartes d'utilisation des terres, les ministres et commissaires provinciaux en charge de la thématique ont assuré la coordination et veillé à ce que les orientations et les options d'aménagement et de planification soient conformes à la vision et aux attentes des parties prenantes et des communautés.

En ce qui concerne les activités agricoles, elles ont enregistré la forte implication des autorités provinciales. C'est ainsi que les divisions provinciales de l'agriculture ont été mises au centre du processus de mise en place du dispositif d'encadrement agricole dans chacune des provinces cibles et elles en portent la responsabilité de mise en œuvre. En outre, dans un souci de garantir l'acceptation et l'appropriation des semences produites par INERA/Yangambi, les services techniques ont participé au processus de sélection des variétés qui seront distribuées aux communautés, notamment : (i) la définition des critères et du processus d'identification et de sélection des agri- multiplicateurs, (ii) l'identification des deux plus importantes cultures vivrières, des variétés les plus performantes et les plus utilisées pour chaque territoire et (iii) la réflexion sur les mécanismes de suivi de la production des semences par l'INERA-Yangambi et par les agri-multiplicateurs. Les ministres provinciaux en charge de l'agriculture ont été au cœur de cette activité, celui du Bas UELE en particulier a appuyé le PIREDD-Oriental même dans l'identification et le regroupement en associations de producteurs.

Des accords de collaboration (LoA) ont été élaborés pour définir les termes de collaboration avec les services techniques de l'administration publique (aménagement du territoire, affaires foncières, plan, agriculture et environnement) à travers la fourniture de services en vue de la réalisation du Programme Intégré REDD Oriental. Au terme de la signature de ces accords, des moyens financiers seront mis à la disposition desdits services pour leur implication active dans la mise en œuvre des activités du programme.

Planification

Au cours de l'année 2019, la mise en œuvre des activités a été faite selon un plan de travail détaillé qui a été élaboré au début de l'année pour chaque province cible, conformément au document de projet du PIREDD-O. Les premières réunions des comités de pilotage provinciaux du Programme ont été organisées dans les capitales provinciales (Bunia, Buta et Kisangani) au courant du mois de février 2019. Co-présidées par les Gouverneurs de province ou leurs représentants et le représentant du Représentant Résident du PNUD en RDC, ces réunions ont permis d'approuver les plans de travail annuels de l'année et de formuler des propositions et/ou des recommandations pour améliorer la mise en œuvre des interventions du programme.

(ii). Evaluation axée sur les indicateurs de performance

Tableau 1 : Etat d'avancement des indicateurs du Programme

Résultats	Indicateurs	Valeur de référence	Cibles 2017-2019	Atteint en 2019	Observations
Impact : La déforestation est stabilisée par rapport au Niveau de Référence soumis à la CCNUCC et les revenus des communautés locales (y compris les femmes, les jeunes et les peuples autochtones) augmentés durablement dans les zones d'enjeux REDD+ des provinces de la Tshopo, du Bas-UELE et de l'Ituri.	1. Taux (en %) de réduction des pertes de forêt sur l'ensemble de la zone d'intervention (désagrégé par province).		0%	NA	
	2. Taux d'accroissement du revenu des ménages dans les zones d'intervention du programme désagrégé (femmes, jeunes & PA).		5%	NA	
Effet 1 : La gouvernance des ressources naturelles (forêts et terres) est améliorée dans les zones cibles.	1. Pourcentage d'ETD cibles disposant de Plans d'Aménagement (AT) validés par toutes les parties prenantes.	0	40%	0%	
	2. Pourcentage de terroirs où les titres collectifs & individuels sont enregistrés.	0	30%	0%	131 terroirs villageois ont déjà été sélectionnés. Le recrutement des PLE va permettre le lancement du processus de demande et d'enregistrement des titres collectifs.
Produit 1.1 : Des structures de concertation multi-acteurs et multisectorielles sont opérationnelles et permettent une affectation des espaces et une exploitation des ressources naturelles optimisées.	1. Nombre de plateformes multi-acteurs et multisectorielles de gouvernance impliquées dans la formulation et le suivi des plans d'utilisation des terres et de développement vert.	0	194	31	Des plateformes ont été mises en place au niveau provincial (3), territorial (5) et des ETDs (23) dans les provinces cibles.
	2. [Pourcentage de femmes, de jeunes et de Peuples autochtones membres des structures de gouvernance] Nombre de femmes, jeunes et peuples autochtones (par échelon de gouvernance).	0%	"30% - F 25% - J 5% - PA"	17% de femmes et 24% de jeunes dans le Bas-UELE ; 3,5% de PA, 30,3% de jeunes et 17,8% de	Cet indicateur a été reformulé en valeur relative plutôt qu'en valeur absolue ; dès lors que les effectifs et la composition varie suivant le contexte.

Résultats	Indicateurs	Valeur de référence	Cibles 2017-2019	Atteint en 2019	Observations
Produit 1.2: Les chefferies/secteurs ainsi que les services techniques de l'administration territoriale et provinciale impliqués dans la gouvernance des ressources naturelles, disposent des capacités nécessaires de suivi, contrôle et régulation des activités ayant un impact sur la forêt.	1.2.1 Nombre d'ETD & services techniques dotés de capacités pour la gestion durable des RN (activité de renforcement permanente pour les mêmes cibles).	0	40	5	Des sessions de renforcement des capacités ont été organisées en faveur des services techniques et des équipements informatiques remis aux services de l'agriculture, du plan, des affaires foncières, de l'environnement et de l'aménagement du territoire des provinces cibles.
	1.2.2 Nombre d'agents renforcés sur les questions de la gestion des RN.	0	294	79	Trois séances de formation ont été tenues à Buta et une séance a eu lieu à Bunia. Parmi les 59 agents formés à Buta, 10 ont participé à toutes les trois formations, 24 ont suivi deux formations et 25 n'ont participé qu'à une seule formation.
	1.2.3 Existence de mécanisme efficace de contrôle de l'exploitation artisanale illégale de bois dans la zone du programme.	0	1	0	Les mécanismes existent, et vont être renforcés pour qu'ils deviennent plus efficaces. La signature des LoA avec les coordinations provinciales de l'Environnement visent à améliorer le fonctionnement desdits mécanismes.
Produit 1.3: Des plans d'usage des terres concertés sont élaborés par les institutions et les communautés locales à tous les niveaux de gouvernance territoriale.	1.3.1. Nombre de provinces et territoires disposant d'un schéma ou de plan d'AT validés par les parties prenantes.	0	11 (3 SPAT + 8 Plans AT des territoires)	0	3 SPAT et 7 PTAT ont été élaborés. Ils attendent la validation des parties prenantes en février 2020.
	1.3.2. Nombre de terroirs villageois disposant de PLVD validés par les parties prenantes.	Quelques terroirs villageois disposent des PLD (dans les zones des projets	160	0	131 terroirs villageois ont déjà été sélectionnés et 4 CLD mis en place. Le recrutement des PLE va permettre d'accélérer l'élaboration des plans

Résultats	Indicateurs	Valeur de référence	Cibles 2017-2019	Atteint en 2019	Observations
		pilotes REDD+).			villageois de développement.
Produit 1.4 : Les droits fonciers des communautés locales, y compris les individus bénéficiant des investissements REDD+ sont clarifiés et enregistrés.	1.4.1. Nombre d'Edits fonciers provinciaux élaborés de manière participative.	0	3	0	Trois projets d'édits fonciers ont été élaborés et attendent d'être déposés auprès des Assemblées Provinciales pour approbation.
	1.4.2 Nombre de titres collectifs & individuels enregistrés.	0	80	0	Conformément à la logique d'intervention, cet exercice sera couplé à l'élaboration des Plans simples de gestion des ressources naturelles dans les terroirs.
Produit 1.5: La REDD+ est mise en œuvre de manière transparente, en tenant compte des risques et changements.	1.5.1 Nombre de personnes sensibilisées sur la REDD+.	A définir par l'étude Baseline	300 000	44 500	Les sensibilisations ont été menées à travers les radios (Bas-UELE, Ituri et Tshopo) à l'issue des sessions de formation des journalistes et au cours d'événements spécifiques comme les ateliers, la journée internationale de la femme, les émissions radiotélévisées et les conférences dans les trois provinces couvertes par le programme.
	1.5.2 [Pourcentage de plainte et recours traités à travers les mécanismes de gestion des plaintes et recours] Nombre de plaintes & recours enregistrés & résolus dans la zone d'intervention.	0%	100%	100%	Les trois réclamations reçues en 2019 ont été traitées au niveau de la Coordination Nationale et à travers les rencontres organisées avec les Gouverneurs de trois Provinces ainsi que les réunions d'information avec le GTCR-R.
	1.5.3 Nombre d'études réalisées sur les moteurs de la déforestation & dégradation des forêts.	0	1	0	Le cabinet chargé de mener la première étude est en cours de recrutement.

Résultats	Indicateurs	Valeur de référence	Cibles 2017-2019	Atteint en 2019	Observations
Effet 2 : L'impact des activités économiques et des dynamiques démographiques sur les forêts est réduit dans les zones cibles.	1. Taux d'adoption des pratiques durables dans les zones cibles.	A préciser par l'étude Baseline	5%	NA	
	2. Taux d'investissements publics alignés aux schémas et plans d'AT.	0%	25%	NA	
	3. Taux de prévalence contraceptive moderne/province.	5,3% (EDS2013-2014 donnée pour PIREDD-Oriental).	6%		
Produit 2.1 : Les ménages producteurs agricoles adoptent des modèles plus productifs, diversifiés, économiquement viables et à impact réduit sur la forêt.	2.1.1. Superficies de cultures vivrières sous modèles agricoles durables en zone forestière & en savane.	A préciser par l'étude en cours	120.000 ha	35 ha	Pour la production des semences de base des cultures vivrières l'INERA Yangambi a emblavé 35 ha, dont 19 ha de riz, 6 ha d'arachide et 10 ha de maïs. Certaines spéculations ont déjà été récoltées et les semences de base seront bientôt distribuées aux agri-multiplicateurs, avant de donner les semences R1 produites par les agri-multiplicateurs aux ménages bénéficiaires.
	2.1.2. Superficies d'anciennes plantations réhabilitées de cultures pérennes sous contrat de performance & de respect de zonage.	A préciser par l'étude en cours	4.000 ha	0	
	2.1.3. Superficies de nouvelles plantations de cultures pérennes sous contrat de performance & de respect de zonage.	A préciser par l'étude en cours.	3.000 ha	0	L'INERA va bientôt livrer 550 kg de semences de caféier robusta et les pépinières seront mises en place pour la production des plantules de caféier. La passation de marché pour l'acquisition des semences de cacaoyer et de palmier à huile est en cours.

Résultats	Indicateurs	Valeur de référence	Cibles 2017-2019	Atteint en 2019	Observations
	2.1.4. Superficies des savanes mises en défens avec les CLD.	A préciser par l'étude en cours.	10.000 ha	0	
	2.1.5. Superficies de reboisements et d'agroforesterie sous contrats d'appui/incitations basés sur la performance.	A préciser par l'étude en cours	3.000 ha	0	
	2.1.6. Proportion de producteurs agricoles (ménages & fermiers) ayant adopté des modèles/pratiques durables & respectant le zonage.	A préciser par l'étude en cours	15%	0	
Produit 2.2: Les exploitants forestiers et les communautés locales intègrent des pratiques durables d'exploitation des ressources forestières ligneuses (bois d'œuvre et bois énergie) et non ligneuses.	2.2.1 Nombre de terroirs appuyés sur les forêts communautaires.	0	40	0	
	2.2.2. Superficies de reboisements et d'agroforesterie sous contrats d'appui/incitations basés sur la performance (zones minières, etc).	0	1000 ha	0	
	2.2.3 Nombre de foyers améliorés disséminés.	0	1.000	0	
Produit 2.3: Des moyens de subsistance alternatifs contribuant à la gestion durable des ressources naturelles et ciblant les femmes, les jeunes et les peuples autochtones sont développés.	2.3.1. Nombre de ménages (y compris ceux des peuples autochtones et ceux dirigés par les femmes et les jeunes) bénéficiaires des AGR alternatives.	0	700 dont 40% de femmes, 20% de jeunes et 40% de PA.	0	
	2.3.2 Nombre de peuples autochtones, femmes et jeunes bénéficiant des autres appuis sectoriels du programme.	0	NED	NA	
Produit 2.4: La prévalence des méthodes contraceptives modernes est améliorée dans les zones ciblées.	2.4.1. Nombre de zones de santé avec service de planification familiale opérationnelle.	A définir avec les partenaires.	15	0	
	2.4.2. Nombre de femmes en âge de procréer utilisant au moins 1 moyen de contraception moderne.	A définir avec les partenaires	150 000	0	
	2.4.3. Pourcentage de ménages ayant accès à l'information sur le VIH/Sida et les maladies liées à la forêt.	A définir Baseline	25%	NA	

Résultats	Indicateurs	Valeur de référence	Cibles 2017-2019	Atteint en 2019	Observations
Produit 2.5: Les dynamiques démographiques mieux appréhendées.	2.5.1 Existence d'études sur les flux migratoires et leurs impacts sur les forêts des zones ciblées.	0	1	NA	
	2.5.2 Nombre de dialogues organisés sur les solutions durables pour la migration.	0	0	NA	

Tableau 2 : Etat d'avancement des indicateurs CAFI

#	Indicateur	Valeur de référence	Cible 2017-2019	Atteint en 2019	Observations/Commentaires
Impact : La déforestation est stabilisée par rapport au Niveau de Référence soumis à la CCNUCC et les revenus des communautés locales (y compris les femmes, les jeunes et les peuples autochtones) augmentés durablement dans les zones d'enjeux REDD+ des provinces de la Tshopo, du Bas-UELE et de l'Ituri.					
1	Atténuation de la déforestation (en ha) grâce à l'introduction :			NA	
	a) de l'agroforesterie			-	
	b) des améliorations sur les cultures vivrières			NA	Des semences de base des spéculations vivrières (riz, maïs et arachide) sont en cours de production à Yangambi par INERA. Ces semences de qualité seront utilisées pour améliorer la productivité et la production agricole dans la zone du programme.
	c) des améliorations sur les cultures pérennes			NA	L'INERA Yangambi va bientôt livrer 550kg de semences de caféier robusta qui seront utilisées dans la production de plantules pour emblaver les plantations de caféier.
2	Emissions réduites et absorptions augmentées			NA	
3	Ratio de bénéficiaires directs (personnes appuyées directement) par rapport à la population totale de la province (désagrégé par sexe, jeunes & PA).	0	-	NA	Il y a deux catégories de bénéficiaires directs : les services étatiques avec leurs agents ainsi que les ménages qui seront concernés tant par l'aménagement du territoire que par les activités agricoles, la foresterie, les AGR et le planning familial.
4	Augmentation des revenus monétaires des bénéficiaires directs (désagrégée par femmes, jeunes & PA).	TBD	0	NA	Indicateur d'impact à récolter à la fin de l'intervention du programme.
Effet 1 : La gouvernance des ressources naturelles (forêts et terres) est améliorée dans les zones cibles.					
1	Pourcentage d'entités territoriales disposant d'un comité de développement formé.	0%	100%	-	
Produit 1.3: Des plans d'usage des terres concertés sont élaborés par les institutions et les communautés locales à tous les niveaux de gouvernance territoriale.					
1	Nombre de schémas et de plans participatifs qui programment une vision durable à moyen et long terme pour l'usage des ressources naturelles.	0	11	0	3 schémas provinciaux et 7 plans territoriaux d'aménagement du territoire ont été produits. Ils seront validés par les parties prenantes en février 2020.
2	Nombre de plans qui prennent	0	160	0	Tous les SPAT et tous les

	en compte la stabilisation du couvert végétal.				PTAT ainsi que les PLD répondront à cette exigence.
3	Hectares sous plans de développement par type d'entité territoriale.	TBD	TBD	0	
4	Pourcentage sous plans de développement par type d'entité territoriale.	TBD	TBD	0	
5	Nombre de plans faisant l'objet d'un contrat de mise en œuvre (ou respecté).	TBD	TBD	0	
Produit 1.5: La REDD+ est mise en œuvre de manière transparente, en tenant compte des risques et changements.					
1	Nombre de plaintes traitées / nombre de plaintes enregistrées par le biais des mécanismes de plaintes et recours du programme.	0	20	3	Les trois réclamations reçues en 2019 ont été traitées au niveau de la Coordination Nationale et à travers les rencontres organisées avec les Gouverneurs de trois Provinces ainsi que les réunions d'information avec le GTCR-R.
2	Existence d'un site internet pour le programme, opérationnel et mis à jour.	0	1	0	
3	Taux de respect des fréquences statutaires des réunions des organes des institutions de gouvernance (CLD, CARG et COPILs).	0%	100%	50%	En 2019, le PIRRED-O n'a organisé qu'une seule réunion du COPIL provincial par province. La deuxième réunion n'a pas eu lieu suite au conflit d'agenda avec la partie nationale.
4	Taux de publication (sur site internet) et de transmission régulière des rapports d'activités des institutions de gouvernance.	0%	100%	0	Ces institutions ont déjà été créées mais ne sont pas encore totalement opérationnelles.
5	Taux de prise en compte des recommandations des COPILs.	0%	75%	50%	La quasi-totalité des recommandations dépendant du PIREDD-Oriental ont été prises en compte.
Effet 2 : L'impact des activités économiques et des dynamiques démographiques sur les forêts est réduit dans les zones cibles.					
1	Production (en tonnes et pour chaque culture) sur les surfaces appuyées par les PIREDD.	0	2 477 960	29 000 (1.2%)	Il y'a la production des semences de base par l'INERA-Yangambi à la demande du PIRRED-O. A ce jour, 7.500 kg de riz, 12.500 kg de maïs et 9.000 kg d'arachide sur le 71 300 kg de sont produits en termes de semences des cultures vivrières par l'INERA doit produire. Ces semences seront distribuées aux agri-multiplicateurs qui vont emblaver 1 754 ha pour une

					production de 2 406 660 kg de semences R1 à donner aux ménages ruraux.	
2	Rendement (tonnes ou kg/ha) par culture vivrière dans les PIREDD	Arachide (900 Kg/ha), Maïs bambou (1200-1800 Kg/ha), Riz (1500-1800 kg/ha) et Haricot (1250 Kg/ha).			0	
3	Pourcentage de bois légal industriel et artisanal commercialisé.	Non encore disponible	NA	-		
Produit 2.1 : Les ménages producteurs agricoles adoptent des modèles plus productifs, diversifiés, économiquement viables et à impact réduit sur la forêt.						
1	1-Hectares géoréférencés de [nouvelles] cultures en agroforesterie grâce au programme.		0	3 000	0	
2	2-Hectares géoréférencés de [nouvelles] cultures pérennes en savanes grâce au programme.		0	3 000	0	
3	Hectares géoréférencés de [nouvelles] cultures pérennes en forêts grâce au programme.		0	0	0	
4	Hectares d'agriculture vivrière améliorée a) en savanes et b) en forêt.			120 000	35	Champs semenciers mis en place par l'INERA pour la production des semences de base pour le PIRRED-Oriental.
5	Nombre de ménages appuyés en agriculture vivrière a) en savanes b) en forêt.		0	TBD	0	
Produit 2.2: Les exploitants forestiers et les communautés locales intègrent des pratiques durables d'exploitation des ressources forestières ligneuses (bois d'œuvre et bois énergie) et non ligneuses.						
1	Superficie sous exploitation artisanale légale ou formelle.	Non disponible	Non disponible		-	
2	Nombre d'exemples suivis par le modèle local et communautaire de concessions d'exploitation.	Non disponible	Non disponible		-	
Produit 2.3: Des moyens de subsistance alternatifs contribuant à la gestion durable des ressources naturelles et ciblant les femmes, les jeunes et les peuples autochtones sont développés.						
1	Hectares géoréférencés d'agroforesterie et reboisement (pour le bois énergie).		0	1000	0	
2	Hectares géoréférencés mis en défens.		0		0	
3	Nombre de FA distribués par le PIREDD-Oriental (et nombre		0	1000	0	

	total de ménages) - et dans quel territoire, secteur, groupement et village.				
4	Tonnes de bois énergie durable (mis en défens + plantations d'agroforesterie) produit.	TBD	TBD	0	

(iii). Jalons de la LOI**Tableau 3 : Suivi des Jalons Intermédiaires pour la période allant de janvier à décembre 2019**

N°	Jalon	Descriptif du Jalon	Objectifs	Progrès accomplis	Points d'attention particulière	Solutions proposées
1	Aménagement du territoire	Guide méthodologique élaboré, accompagné de normes de qualité claires pour la réalisation du zonage participatif des terroirs villageois et entités territoriales dans le cadre des programmes intégrés, sur base des démarches locales de planification déjà réalisées.	Des plans d'usage des terres concertés sont élaborés par les institutions et les communautés locales à tous les niveaux de gouvernance territoriale.	3 SPAT et 7 PTAT ont été élaborés de façon participative (forte implication des ministères et divisions en charge de l'aménagement du territoire).	Validation inclusive et participative des options de planification spatiale et appropriation des plans par les parties prenantes étatiques, communautaires et les autorités provinciales.	Accélérer l'organisation des ateliers de validation
2	Agriculture	Dispositif d'encadrement agricole et de production/distribution d'intrants en place dans chaque Programme Intégré REDD+ en fin d'année 2 de mise en œuvre, pour une large diffusion de technologies agricoles durables allant dans le sens de la sédentarisation et respectant les plans de zonage.	Un dispositif d'encadrement agricole dans chaque province est opérationnel.	Un DEA mis en place dans chaque province cible.	Opérationnalisation des DEA.	Signature du LoA avec les services de l'agriculture.
3	Foncier rural	Guide méthodologique élaboré pour la définition de stratégies provinciales de gestion foncière dans le cadre des programmes intégrés.	Les droits fonciers des communautés locales, y compris les individus bénéficiant des investissements REDD+ sont clarifiés et enregistrés.	Un draft d'édit a été produit et une commission foncière provinciale est en cours de mise en place dans chaque province (avec existence du projet d'arrêté de création)	Finalisation des consultations locales (parties prenantes) et des versions finales des édits fonciers et signature des arrêtés de mise en place des commissions foncières provinciales	
		Appuyer les communautés dans les procédures de requête de divers modèles locaux de gestion durable des forêts et de sécurisation des droits fonciers.		NA	NA	Accélérer le processus de signature du LoA avec les Affaires foncières

4	Forêts	Promotion et mise en œuvre de divers modèles locaux et communautaires de gestion des forêts.	Les exploitants forestiers et les communautés locales intègrent des pratiques durables d'exploitation des ressources forestières ligneuses (bois d'œuvre et bois énergie) et non ligneuses.	NA	NA	Accélérer la contractualisation avec les PLE
5	Energie	Réalisation des études de référence dans les zones ciblées par les programmes intégrés sur la production, la consommation et l'efficacité énergétique dans l'utilisation de la ressource bois.	Chaque grand bassin de consommation de bois énergie dispose d'une étude sur l'approvisionnement en bois énergie (bois de chauffe et makala) : lieux de production, impacts sur la déforestation, chaîne de valeur, volumes, prix, performances, coûts le long des filières...	NA	NA	Le PIREDD-O attend le Programme Energie afin de mutualiser les ressources et les stratégies. Le Programme Energie est en cours et les discussions vont se poursuivre pour harmoniser la stratégie de conduite de cette étude.
6	Démographie	Stratégie d'appui aux zones des programmes intégrés définie avec les principaux acteurs du secteur sur la base de l'analyse des besoins intégrant notamment les activités des Comités Techniques Multi-Sectoriels Permanents de Planification Familiale.	La prévalence des méthodes contraceptives modernes est améliorée dans les zones ciblées. Les dynamiques démographiques mieux appréhendées.	Des rencontres ont été organisées au niveau national et au niveau provincial pour identifier les couloirs d'intervention du PIREDD-O au sein de Comité Technique Multisectoriel Permanent de la Planification familiale. Un appel à proposition de projet a été finalisé pour	NA	Une communication a développée avec MSI, DKT et TULANE et les comités provinciaux en vue de finaliser la contractualiser avec les structures chargées d'appuyer la

				appuyer la mise en œuvre du volet démographique du PIREDD-O. Il sera Les termes de référence pour l'organisation d'une étude sur les mouvements de population en zone PIREDD-O sont finalisés et le processus de publication des appels d'offre sera lancé en février 2020.		stratégie nationale. Lancer l'étude sur les mouvements migratoires en intégrant la province du Bas UELE.
7	Gouvernance	Etude des facteurs (moteurs) de déforestation et de dégradation des forêts dans les zones ciblées par les programmes intégrés.	Une Etude des facteurs (moteurs) de déforestation et de dégradation des forêts dans les zones ciblées par les programmes intégrés est menée	NA	Recrutement d'une firme en cours, l'étude sera lancée en fin février 2020.	Accélérer le recrutement de la firme
		Renforcer la gestion de l'espace et des ressources naturelles aux divers niveaux de gouvernance, au travers de l'opérationnalisation des plateformes de concertation multi-acteurs et multi-sectorielles pertinentes (telles que les Conseils Agricoles Ruraux de Gestion) au mandat élargi.	Des structures de concertation multi-acteurs/multisectorielles sont opérationnelles et permettent une affectation des espaces et une exploitation des ressources naturelles optimisés.	31 cadres de concertation multi-acteurs et multisectoriels déjà mis en place sur les 194 : niveau provincial (3), territorial (5) et ETDs (23)	Renforcement des capacités de ces cadres de concertation	Recrutement des PLE pour continuer la mise en place des cadres de concertation et leur opérationnalisation
			Les chefferies/secteurs ainsi que les services techniques de l'administration territoriale et provinciale impliqués dans la gouvernance des ressources naturelles disposent des capacités	5 services techniques ont été pourvus en équipements informatiques. Des sessions de formation ont aussi été organisées à Buta et Bunia. Lancement du processus de recrutement des firmes	Renforcement des capacités techniques et logistiques des ETDs et services techniques	Recrutement des PLE pour continuer le renforcement des capacités ; recrutement des entreprises de construction.

			nécessaires de suivi, contrôle et régulation des activités ayant un impact sur la forêt.	pour les constructions et réhabilitations a été clôturé et le processus d'analyse de la recevabilité et évaluation des qualifications est en cours.		
--	--	--	---	--	--	--

D. GOUVERNANCE DU PROGRAMME

(i). Gestion Participative

Tableau 4 : Synthèse des informations sur les organes de gouvernance (COPIL)

Niveau de gouvernance	Lieu	Date	Participants			Principales questions abordées
			Hommes	Femmes	Total	
Province du Bas-UELE	Buta	06/03/2019	22	03	25	<ul style="list-style-type: none"> • Approbation du compte rendu de la réunion du COPIL du 18 mai 2018. • Présentation de l'état de mise en œuvre des recommandations de la session du 18 mai 2018 du COPIL. • Approbation du rapport annuel 2018 moyennant prise en compte des amendements. • Approbation du PTA budgétisé de 2019.
Province de l'Ituri	Bunia	22/02/2019	30	9	39	<ul style="list-style-type: none"> • Approbation du compte rendu de la réunion du COPIL du 12 mai 2018. • Présentation de l'état de mise en œuvre des recommandations de la session du 12 mai 2018 du COPIL. • Etat d'avancement du programme et validation du Rapport annuel 2018 • Approbation du PTA 2019
Province de la Tshopo	Kisangani	02/03/2019	26	6	32	<ul style="list-style-type: none"> • Examen et adoption du projet de compte rendu de la première session ordinaire du 04 mai 2018. • Présentation de l'état de mise en œuvre des recommandations de la dernière session du 04 mai 2018 du COPIL. • Approbation du rapport d'activités de l'année 2018 du programme dans la Tshopo. • Présentation et approbation du projet de Plan de Travail Annuel 2019 de la Tshopo.
National	Kinshasa	Reporté au 24 janvier 2020	NA	NA	NA	
TOTAL						

Tableau 5 : SUIVI DU PLAN DE CONSULTATION

Activités	Objectif	Participation	Echéance	Niveau de mise en œuvre
I. AU DEMARRAGE				
Niveau national (Kinshasa)				
Réunion interne PNUD de présentation du programme (1/2 jr)	Présentation du PRODOC, Formulation d'un plan d'engagement des différentes Unités du PNUD (Opérations et Programme)	Programme (Pilier CIDD & UPAQ), Opérations (RH, Finances, Administration), DPAP et DPAO.	24-janv-17	100%. Une retraite a regroupé toutes les unités du PNUD ainsi que l'équipe du PIREDD-O à Zongo en mars 2018.
Plusieurs Réunions bilatérales avec les PTF & ONG intervenant dans les provinces cibles présents à Kinshasa (2h/réunion/PTF et suivi si nécessaire)	Présentation du PRODOC, collecte des avis & commentaires, analyse des options concrètes de partenariats (engagements), définition des modalités & prochaines étapes de partenariats.	FNUAP, UN-HABITAT, UNESCO, OIM, UE, USAID, FAO, WCS, CTB, Tulane, GTCRR, CIFOR, REPALEF, JICA.	Mars-17	100% en 2018 particulièrement avec WCS, UNFPA, FAO, UN-Habitat, CIFOR, Tulane, GTCRR, Programme Appui aux Peuples Autochtones, REPALEF, Banque Mondiale WRI, AWF, AFD, ENABEL, ASDI, CORAID.
Réunions bilatérales avec les ministères sectoriels clés.	Présentation du PRODOC, collecte des avis & commentaires, analyse des options concrètes de partenariats (engagements), définition des modalités & prochaines étapes de partenariats.	Ministères & administrations : MEDD, Agriculture, Développement rural, Energie, Plan, Affaires foncières, AT, ...	Mars-17	100% en 2018 avec les ministères sectoriels clés (COFIL Global).
Une réunion avec les organisations de la société civile	Présentation du PRODOC, collecte des avis & commentaires, analyse des options concrètes de partenariats (engagements), définition des modalités & prochaines étapes de partenariats.	GTCR, REPALEF, CONAPAC	Mars-17	100% au lancement du Programme le 04 mai 2018.
Niveau provincial				
Ateliers provinciaux de présentation du programme (1/province)	Présentation du PRODOC et tenir compte des préoccupations de toutes les parties prenantes (nationales et provinciales), collecte des avis & commentaires et validation du plan de travail.	Représentants des 3 provinces : partie gouvernementale, société civile, secteur privé, PTF & ONG internationales présentes. Les acteurs des chaînes de valeurs et agents des moteurs de la déforestation.	Avr-17	100% dans chaque chef-lieu de province (entre juin et septembre 2018).

II. DANS LA MISE EN ŒUVRE				
Etude sur les moteurs de la déforestation	Recueillir les perspectives et faire émerger un consensus autour des moteurs de la déforestation.	Principaux acteurs de la déforestation, services étatiques et PTF.	2019	Recrutement d'une firme en cours pour la réalisation de l'étude.
Ateliers de validation des études	Assurer l'adhésion aux conclusions des différentes études thématiques ainsi que leurs recommandations.	COPIL, membres des Comités Techniques de suivi, Partenaires de mise en œuvre, représentants des Communautés, GTCRR.	2019	<p>100% réalisé</p> <p>Les résultats des études réalisées ont été validés par les parties prenantes clés :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Une étude sur la typologie des conflits fonciers et les options légales de sécurisation foncière. • Une étude diagnostique des filières agricoles, inventaire des modèles et techniques agricoles et l'état de lieux des cultures pérennes. • L'étude qualitative et quantitative des infrastructures à construire ou à réhabiliter. • L'étude diagnostique des structures de gouvernance et plateformes de concertation existantes.
Etude diagnostic et état de lieu sur l'Aménagement du territoire.	Permettre la contribution des usagers du territoire et l'adoption des Schémas d'Aménagement des Territoires.	Membres des Comités Techniques de suivi, Partenaires de mise en œuvre, représentants des Communautés, GTCRR.	2019	<ul style="list-style-type: none"> • Les divers acteurs clés ont été consultés et leurs points de vue ont été pris en compte dans le cadre de l'élaboration des SPAT (3) et PTAT (7) et des 3 cartes d'utilisation des terres. • Les ateliers de validation seront organisés en février

				2020 dans les chefs-lieux des provinces cibles.
Campagnes de sensibilisation	Sensibiliser les agents de la déforestation ainsi que les différents acteurs sur les enjeux de la déforestation en vue de modifier les comportements.	Partenaires de mise en œuvre, représentants des Communautés, GTCRR.	Continu	D'importantes avancées ont été accomplies dans la sensibilisation des acteurs sur les enjeux de la déforestation : <ul style="list-style-type: none"> • Formation des journalistes dans chaque province cible. • Emissions radiotélévisées sur PIRRED-O, la déforestation et les changements climatiques. • Conférences (Buta et Kisangani) et d'une journée portes ouvertes (Bunia) sur le programme. On estime à plus 11.500 le nombre des personnes sensibilisées en 2019.
Cadres de concertation et plateformes multisectorielles et multi-acteurs.	Mettre en place des plateformes consultatives considérées légitimes par les différents acteurs.	COPIL, membres des Comités Techniques de suivi, Partenaires de mise en œuvre, représentants des Communautés, GTCRR, PTF.	2019	31 cadres de concertation et plateformes multi-acteurs et multisectoriels ont été mis en place à différents niveaux de gouvernance.
Diagnostic des structures de gouvernance et des services étatiques.	Identifier les besoins en renforcement des capacités qui reflètent non seulement le point de vue des institutions mais également celui des bénéficiaires – e.g. dispositif d'encadrement agricole doit également convenir aux agriculteurs.	Membres des Comités Techniques de suivi, Partenaires de mise en œuvre, représentants des Communautés, services étatiques concernés, Ministres concernés.	2018-2019	Réalisé dans toutes les trois provinces cibles.
Diagnostic participatif	Promouvoir et accompagner les approches proposées par le programme – e.g. foresterie communautaire, valorisation des filières, alternatives culturelles.	COPIL, membres des Comités Techniques de suivi, Partenaires de mise en œuvre, représentants des Communautés, GTCRR.	2019	Prévu en 2020

Suivi participatif du Programme	Effectuer un suivi participatif du programme en vue d'apporter les ajustements nécessaires à la stratégie de mise en œuvre.	COPIL, membres des Comités Techniques de suivi, Partenaires de mise en œuvre, représentants des Communautés, GTCRR.	Continu	En dehors du suivi institutionnel, le FONREDD et les ministères nationaux (plan, agriculture, affaires foncières et aménagement du territoire) ont organisé deux missions de suivi.
Gestion transparente du Programme	Renforcer la transparence des différentes institutions et filières par le biais d'une communication maintenue tout le long du programme.	COPIL, Partenaires de mise en œuvre, représentants des Communautés, GTCRR.	Continu	Des réunions d'échange tenues avec la société civile via GTCR-R et le REPALEF. Des réunions d'échange tenues également avec les trois Gouverneurs et des debriefing réguliers aux ministres et Gouverneurs.
Cadres de concertation multi-acteurs et multi-sectoriels pour le suivi et l'orientation du développement durable dans chaque province.	Encourager les partenariats avec les différents acteurs du développement et aligner les ressources et efforts autour d'un objectif commun.	COPIL, Partenaires de mise en œuvre, représentants des Communautés, GTCRR, PTF.	2019	31 cadres de concertation sont en place au niveau des chefferies/secteurs et des chefs-lieux de province. Les PLE recrutés vont étendre le travail réalisé au niveau territorial et provincial.
Ateliers de validation des SPAT, PSGRN et des PAT.	Engager les législateurs, élus et autorités coutumières en vue de faciliter la passation de textes législatifs ou régulateurs de l'usage des territoires.	Autorités, Services étatiques spécialisés, membres des communautés, GTCRR, PTF, GTCRR.	2019	La validation des options de planification spatiale au niveau local est déjà effective, les validations au niveau provincial sont prévues en février 2020.
Sensibilisation, mécanismes de gestion des plaintes et recours.	Accompagner les institutions et acteurs pour éviter les malentendus autour de la REDD et prévenir les frustrations potentiellement dues à des attentes irréalistes.		Continu	Le niveau élémentaire est au niveau des secteurs et chefferies. Les structures sont en cours de mise en place et d'opérationnalisation. En attendant, les plaintes reçues ont été traitées au niveau de la coordination nationale du PIREDD-O.
Comités de Pilotage Provinciaux	Instaurer un sens de responsabilité	Autorités étatiques, Services étatiques	Continu	Des comités de pilotage tenus

	collective pour la réussite et déboucher sur des résultats transformationnels du programme.	spécialisés, Responsables des communautés, PTF, Partenaires de mise en œuvre.	avec les membres statutaires (anciennes autorités), des échanges ont été également conduits avec les nouvelles autorités provinciales. Des entretiens réguliers sur l'état de mise en œuvre du programme sont organisés entre le Programme Manager et les autorités provinciales (Gouverneurs, ministres et présidents d'assemblées provinciales). Les prochaines réunions de COPIL auront lieu en février 2020.
--	---	---	--

(ii). Narratif sur l'aspect genre

Les questions relatives au genre ont fait l'objet d'une attention spécifique dans le cadre de la mise en œuvre du PIREDD-Oriental. Le programme s'est engagé à assurer la pleine participation des femmes, jeunes et peuples autochtones conformément à ses objectifs. L'organisation des ateliers et réunions ou la mise en place des cadres de concertation ont pris en compte la participation et l'intégration dans les instances de décisions des groupes marginalisés. A chaque fois, les femmes, jeunes et peuples autochtones ont été encouragés à exprimer leurs points de vue et leurs intérêts, attentes et préoccupations ont été intégrés.

Les drafts d'édit consacrent également une place importante à la promotion du genre, notamment dans l'accès équitable de tous (hommes et femmes) aux terres rurales et ressources naturelles et à la lutte contre toute forme de discrimination ou de restriction découlant de l'origine, de l'appartenance ethnique, de la religion, de la provenance et du statut matrimonial ou économique.

On comptabilise particulièrement à ce propos, l'organisation d'une journée d'échanges sur la contribution du PNUD (notamment du PIREDD-Oriental) à la promotion des droits de la femme et l'autonomisation des jeunes en Ituri en marge de la célébration de la journée des droits de la femme.

E. MESURES DE SAUVEGARDE

(i). Respect des normes et gestion environnementale et sociale

Dans la phase de planification du Programme, il est pleinement expliqué que le projet est à risque environnemental très faible « Les principaux risques identifiés sont d'ordre secondaire. Les risques sociaux et environnementaux sensibles sont pleinement intégrés dans le projet et constituent l'un des axes de travail du projet³. »

Toutefois, avec le développement des activités agricoles et forestières en 2020, chaque province cible fera, l'objet d'une analyse spécifique comprenant les étapes suivantes :

- La rédaction de la grille d'alarme fournie en annexe du CGES ;
- L'analyse de la grille d'alarme et l'identification des mesures à prendre :
 - ⇒ Le renvoi simple au guide des bonnes pratiques ;
 - ⇒ La réalisation d'une étude d'impacts EIES pour les cas les plus sérieux d'impacts sociaux et environnementaux négatifs et un Plan de Gestion Environnemental et Social (PGES) le cas échéant.

(ii). Gestion des Plaintes et recours

Le programme a reçu trois plaintes, celle du Gouverneur de province de l'Ituri et celles de la société civile de Mambasa et du Bas-UELE.

Une mini-retraite avec les Gouverneurs des provinces d'intervention du PIREDD-O ainsi qu'un atelier d'information des organisations de la société civile ont été respectivement organisés à Kisangani (19 juillet 2019) et à Bunia. La mini-retraite avec les gouverneurs a été élargie au FONAREDD, aux ministres provinciaux des secteurs clés du PIRRED-O (agriculture, environnement, aménagement du territoire, affaires foncières et plan).

Des rencontres ont été organisées avec la société civile du Bas UELE pour mieux expliquer les sujets faisant l'objet des revendications.

En même temps, il a été procédé à la mise à disposition d'équipements informatiques aux services étatiques.

F. SUCCESS STORIES

Le PIREDD-O a lancé le processus d'élaboration des édits fonciers pour régler les terres rurales qui constituent plus de 90 % des Provinces couvertes par le programme. Le processus a abouti à des drafts d'édits salués positivement par les autorités provinciales et les autres acteurs, car il constitue une approche pratique et novatrice dans le règlement des problèmes fonciers. Les drafts d'édits fonciers ont capitalisé les recommandations formulées par l'étude sur les conflits fonciers et les options légales en matière de

³ Annexe 14 (SESP) du PRODOC

sécurisation foncière et les autres projets et programmes (UN-Habitat) engagés sur les questions de sécurisation et de réforme foncière.

Ce processus se superpose également avec l'élaboration du schéma provincial d'aménagement du territoire et des plans territoriaux d'aménagement du territoire de Mambasa et Irumu. La firme MK a développé une approche participative et inclusive en vue de faciliter l'appropriation et de définir des options d'aménagement conformément aux attentes des acteurs locaux. A cet effet, des ateliers de diagnostics participatifs ont été réalisés durant 3 jours à Bunia et 2 jours à Mambasa et Irumu. Une séance d'harmonisation a été organisée avec le Gouverneur et son équipe, ensuite une restitution à la fin de la mission. Les drafts des rapports diagnostics élaborés (non encore validés par les parties prenantes) ont déjà été magnifiés par les autorités provinciales. Ils serviront de documents de base pour l'élaboration du plan provincial de développement.

Les prochaines phases du Schéma provincial d'aménagement du territoire en Ituri prévoient la validation des rapports diagnostics par toutes les parties prenantes, l'organisation des réunions avec les autorités et les acteurs clés pour définir les options d'aménagement du territoire.

G. SUIVI ET EVALUATION

(i). Modalités de suivi

Une revue interne du programme a été organisée en mai 2019. Elle a enregistré la participation de la Coordination Nationale, des Coordinations provinciales, du Pilier II CIDD, des Opérations du PNUD (administration, finances, OBPI), de l'Unité Suivi et Evaluation et Assurance Qualité du PNUD RDC et le PNUD REDD/Bangkok et a permis de mettre à jour tous les outils de gestion et de planification.

Dans le cadre de la préparation de l'Etude sur les moteurs de la déforestation, le Suivi & Evaluation a facilité l'atelier d'harmonisation et finalisé les termes de référence de ladite étude.

En mars 2019, le FONAREDD a disponibilisé un compendium des indicateurs CAFI dits harmonisés, ils constituent en général une précision des indicateurs déjà disponibles dans le PRODOC.

Pour ne pas altérer le cadre des résultats officiel du PIREDD-Oriental, ces indicateurs font l'objet d'un renseignement à part suivant la nomenclature de CAFI.

Un cadre opérationnel de Suivi et évaluation a été mis en place et vulgarisé auprès de l'équipe du programme. Il a été aussi vulgarisé auprès de certains partenaires. A ce jour, 17 agents des services étatiques et de la société civile ont bénéficié d'une formation en la matière en Ituri. Cet exercice de capacitation va se poursuivre auprès des Partenaires Locaux d'Exécution (en cours de recrutement).

Le mécanisme de suivi spatialisé se met en place avec le lancement du recrutement du cabinet chargé de conduire l'étude de faisabilité, sa conception et de former les cadres.

Dans le cadre de l'évaluation, plusieurs études ont été programmées en 2019, il s'agit : (i) situation de référence des indicateurs socioéconomiques ; (ii) études sur les filières agricoles dans le Bas-UELE, (iii) étude sur les moteurs de la déforestation. Elles vont être finalisées au premier trimestre de 2020.

(ii). Gestion des risques

Une mise à jour de la matrice des risques a été menée. Elle se présente comme suit :

#	Description	Date Identified	Type	Impact & Probabilité	Countermeasures / Mngt response	Owner	Last Update	Status
	La détérioration du climat politique pendant la période électorale et les tensions sociales subséquentes freinent la réalisation du Programme Intégré REDD+-Oriental et du plan d'investissement REDD+.	Novembre 2017	Politique	4/3	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Mise en place d'un dispositif de suivi conjoint permettant aux services étatiques impliqués dans le Programme de prendre le relais pour assurer un suivi à minima en période difficile. ▪ Sensibilisation des autorités et leaders communautaires sur la protection/appropriation des résultats, équipements et matériels du Programme. ▪ Responsabilisation des ONG nationales dans la mise en œuvre. ▪ L'expérience du PNUD et d'autres partenaires de développement en Ituri, au Nord-Kivu et autres zones similaires montre par ailleurs qu'en cas de résurgence des conflits armés, ceux-ci ne sont généralement pas répartis de manière uniforme sur toute l'étendue du territoire, en particulier dans des espaces aussi vastes. Bien que cela puisse impacter dans la perte d'avancées importantes, et compliquer fortement la logistique, il est généralement possible de réorienter (géographiquement et/ou thématiquement) au moins en partie les interventions du programme pour se focaliser et 	Programme Manager	Octobre 2019	Reducing

					<p>avancer dans les zones d'interventions qui le permettent.</p> <p>Par ailleurs, le blocage des interventions à un échelon de la gouvernance (national, ou provincial par exemple) ne bloque pas forcément toutes les activités aux échelons inférieurs (Chefferies, terroirs par exemple).</p> <p>En ce sens, par sa répartition géographique, thématique et en termes d'échelons de gouvernance territoriale où les interventions sont réalisées en synergie mais sans complète interdépendance ; le programme a adopté un modèle d'intervention pragmatique et résilient.</p>			
	L'insécurité liée à la résurgence de conflits armés dans certaines zones cibles du programme, notamment dans la province de l'Ituri, affecte la mise en œuvre du PIREDD-Oriental.	Novembre 2017	Sécuritaire	4/2	<p>En plus des mesures et observations ci-dessus :</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Analyse et cartographie des conflits et tensions interethniques dans l'étude sur la situation de référence (Baseline). ▪ Mise en place d'un mécanisme de veille sécuritaire basé sur l'évaluation permanente et conjointe de la situation sécuritaire (UNDSS/forces de l'ordre). ▪ Responsabilisation des ONG locales dans la mise en œuvre du programme. ▪ Développement d'un réseau informel dense d'informateurs sur toute l'étendue d'intervention du programme, à travers le partenariat avec les autorités politico-administratives 			Reducing

					<p>et coutumières, agents techniques, PLE et individus impliqués dans les interventions.</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ En cas de persistance de l'insécurité pendant des mois, il y'aura la présentation des résultats de l'évaluation sécuritaire aux Comités de pilotage du Programme afin de décider soit du gel des activités dans les zones affectées ou soit de la réaffectation des budgets dans d'autres zones prioritaires. 			
	Manque de volonté politique au niveau des différentes instances de gouvernance pour prendre les dispositions légales et règlementaires nécessaires à la mise en œuvre de certaines activités du programme.	Novembre 2017	Politique	5/2	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Implication systématique de la partie nationale (niveau central, provincial et territorial) dans la validation des phases clés du Programme et dans la planification et la réalisation du suivi et de l'évaluation. ▪ Implication systématique et forte de toutes les parties prenantes, y compris les diverses composantes de l'autorité politico-administrative et coutumière, permettant des effets de levier et de lobbying sur les points de blocage clés. 			No change
	Les montants et le ciblage des interventions ne permettent pas un effet de levier suffisant pour influencer les pratiques.	Novembre 2017	Financier	3/2.	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Etude CAP (Comportements, Attitudes, Pratiques) dès le démarrage du Programme. ▪ Ciblage des interventions sur la base des résultats de l'étude susmentionnée. 			No change
	L'amélioration de la gouvernance n'est pas atteinte à cause de la faible disponibilité du	Novembre 2017	Institutionnel	5/4	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Diagnostic institutionnel des services techniques des territoires ciblés en vue de l'évaluation des besoins de renforcement des capacités 			No change

	capital humain (agents) au niveau des services techniques de l'administration sectoriels et les ETD à renforcer.				<ul style="list-style-type: none"> humaines et organisationnelles. ▪ Développement des interventions du Programme avec les Agences UN et autres acteurs de développement présents dans la zone tout en assurant le transfert progressif des compétences aux services étatiques concernés. 			
	Les impacts des actions entreprises sur le terrain sont contrecarrés par l'afflux de migrants internes dont les modes d'utilisation et de consommation des ressources naturelles et forestières continuent à placer de fortes pressions sur les forêts. (Spécifique à l'Ituri)	Novembre 2017	Stratégique	4/2	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Mise en place d'un mécanisme d'alerte précoce des déviations. ▪ Dialogue actif et continu avec les autorités provinciales concernées et acteurs humanitaires en vue de la gestion responsable des mouvements migratoires. ▪ Campagne d'information et d'éducation environnementale au profit des migrants. 			No change
	Les changements de comportements et adoption de nouvelles pratiques sur lesquels la stratégie du programme s'appuie ne s'opèrent pas aussi rapidement qu'envisagé, limitant ainsi les impacts concrets du programme.	Novembre 2017	Opérationnel	4/2	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Stratégie du Programme basée sur l'approche communautaire et participative, les bénéficiaires étant des partenaires à part entière, impliqués dans toutes les phases des interventions (planification, mise en œuvre, suivi, évaluation). Les chances d'appropriation s'en trouveront plus accrues. 			No change
	Les aléas	Novembre	Environnemental	4/1	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Mise en place de comités locaux 			No change

climatiques et les catastrophes naturelles détruisent les investissements entrepris (sécheresse, inondation, ravageurs et maladies des plantes...)	2017				de prévention de risques et de catastrophes au niveau de chaque territoire d'intervention du Programme. <ul style="list-style-type: none"> Renforcement de leurs capacités avec en priorité un plan de contingence articulé autour de la préparation aux risques, les réponses et la réhabilitation en cas de catastrophes. 			
Les plans d'aménagement et d'utilisation des espaces ne sont pas reconnus dans leur rôle fédérateur des investissements publics et privés.	Novembre 2017	Financier	5/2		<ul style="list-style-type: none"> Campagnes de plaidoyer auprès des autorités du territoire, de la province et des ministères centraux concernés. Elaboration et mise en œuvre de la stratégie de mobilisation des ressources du Programme, y compris auprès de chaque gouvernement provincial concerné. 			No change
La spéculation autour des titres fonciers augmente et promeut des utilisations destructrices et allant à l'encontre des principes de la REDD+.	Novembre 2017	Institutionnel	5/5		<ul style="list-style-type: none"> Campagne de sensibilisation locale sur les titres fonciers. Renforcement des capacités du personnel en charge de la délivrance des titres fonciers. 			No change
Les mécanismes de rapportage des infractions liées à l'exploitation illégale du bois ne sont pas adoptés par peur de la réprimande.	Novembre 2017	Institutionnel	4/2		<ul style="list-style-type: none"> Vulgarisation sur le bienfondé des mécanismes de rapportage liés à l'exploitation illégale du bois et appuis ciblés en matière de cohésion sociale dans la zone. 			No change
Les réclamations se multiplient suite au	Mai 2019	Réputationnel	3/3		<ul style="list-style-type: none"> Développer la stratégie d'anticipation et transférer 	Programme Manager	Octobre 2019	Increasing

	temps qui sépare la libération des fonds pour les paiements des services ou prestations et pour la mise en œuvre effective des activités suivant la planification.				davantage d'activités aux partenaires locaux d'exécution.			
	Les attentes et les ambitions des parties prenantes (bénéficiaires, partenaires institutionnels au niveau provincial et local, la société civile, etc.) dépassent le cadre du programme et créent une incompréhension ou une crise de confiance entre eux et l'équipe du programme au point qu'elles ne sont pas adressées.	Mai 2019	Réputationnel	2/3	<ul style="list-style-type: none"> Renforcer la communication avec les partenaires, les bénéficiaires et les tiers sur les procédures du PNUD, des Nations Unies et des bailleurs des fonds. 	Programme Manager	Octobre 2019	Increasing

(iii). Révisions programmatiques

Le programme n'a pas connu de révisions substantielles, ci-dessous ses performances.

Tableau 7 : Tableau de suivi des performances du programme

#	Indicateur	Unité	Prévu	Atteint	Taux	Commentaires
01	Activités programmatiques	Nombre	24	17	70%	Il s'agit des activités en continu. Les 7 autres activités non réalisées sont dans le processus des achats ou de contractualisation.
02	Activités de Coordination	Nombre	9	9	100%	
03	Budget de l'année	Montant en \$	3 879 981			
04	Financement global du programme	Montant en \$	20 000 000			
05	Nombre de réunions de COPIL National	Nombre	1	0	0%	Renvoyé à janvier 2020 à cause d'un conflit d'agenda de la partie nationale
06	Nombre de réunions de COPIL provinciaux	Nombre	6	3	50%	Renvoyé à janvier 2020 à cause d'un conflit d'agenda de la partie nationale

H. OPERATIONS**(i). Ressources humaines et administration**

Toutes les ressources humaines prévues pour le programme sont en place. La Coordination Nationale basée à Kisangani ainsi que les trois coordinations provinciales sont opérationnelles. Au mois de mai, le logisticien de la coordination provinciale du Bas UELE a quitté le PIREDD-Oriental suite à son recrutement à Kinshasa.

(ii). Ressources financières

United Nations Development Programme
Interim Financial Report to the Multi Partner Trust Funds
As of 31 December 2019



Contributions reference no. 00107819
Country: Democratic Republic of Congo
Project description: Fonds National REDD+ de la RDC
Project: 00101442
Output description: FONAREDD/ PIREDD
Output: 00104433
Output status: On Going
Fund: Programme Cost Sharing

(in United States dollars)

	Prior years (1)	2019 (2)	Cumulative to 2019 (3)
Income/Revenue			
Contributions ^a	20,000,000.00	-	20,000,000.00
Other Revenue ^b	-	-	-
Transfer to/from other funds	-	-	-
Refunds to donors	-	-	-
Total - Income/Revenue	20,000,000.00	-	20,000,000.00
Expenses			
Staff and other personnel costs	241,579.53	283,748.82	525,328.35
Supplies, commodities, materials	5,588.28	22,688.79	28,277.07
Equipment, vehicle and furniture including depreciation	205,243.41	334,582.92	539,826.33
Contractual services	695,094.01	1,188,726.73	1,883,820.74
Travel	198,975.23	194,042.76	393,017.99
Transfers and grants to counterparts	-	-	-
General operating and other direct costs	269,219.31	375,955.03	645,174.34
Subtotal	1,615,699.77	2,399,745.05	4,015,444.82
Programme support costs ^c	113,099.14	170,847.17	283,946.31
Total Expenses	1,728,798.91	2,570,592.22	4,299,391.13
Balance^d	18,271,201.09	15,700,608.87	15,700,608.87
Future Expenses^e			
Balance of un-depreciated assets & inventory purchased	466,361.94	431,030.37	431,030.37
Commitments	108,013.80	559,410.52	559,410.52
Subtotal	574,375.74	990,440.89	990,440.89
Receivable^f			
Less: Contributions receivable from donors	-	-	-
Available Resources^f	17,696,825.35	14,710,167.98	14,710,167.98

- a. Contributions represent recognized revenue from donors based on the payment schedule in signed agreements.
b. Other Revenue represents revenue resulting from miscellaneous activities.
c. Programme support (indirect) cost is calculated based on the expenses excluding amounts of foreign exchange gain/loss.
d. Balance in column (2) is inclusive of balance in column (1).
e. Future expenses and Receivable - amounts in column (2) are the balances outstanding as of the report date which are included in the available resources. Amounts in column (1) are shown for information purpose only.
f. Available resources - balance after future expenses, and contributions receivable from donors (i.e. amounts past due) have been accounted for.

This is to certify that the above statement of revenue, expenses and available resources is correct and that the expenses were incurred in connection with the approved projects for which funds have been received.

Name:
Title:

(Date)

(iii). Partenariats

Le PIREDD-Oriental a une démarche et approche partenariale qui se reflète dans la collaboration et le partenariat avec UN-Habitat (sur la sécurisation foncière et l'aménagement du territoire), ENABEL, l'UNICEF et CIFOR dans la mise en place du Cadre Provincial de Concertation pour l'Oriental et le Suivi du Développement Durable et l'opérationnalisation du Dispositif d'encadrement agricole et la gestion durable des forêts dans la province de la Tshopo. En Ituri, le PIREDD-Oriental est en partenariat avec la FAO, OCHA, la Wildlife Conservation Society (WCS), le GTCRR, le REPALEF et l'ONG TROCAIRE dans les volets portant sur l'agriculture, la sécurisation foncière et la concertation environnementale.

La démarche partenariale du PIREDD-Oriental s’amplifie aussi avec le début de collaboration avec African Wildlife Foundation (AWF) notamment sur la communication environnementale et sociale et l’implication des communautés dans la prise de décisions, l’utilisation des terres et la conservation de la biodiversité animale et végétale.

En vue d’influencer les pratiques en matière de planification familiale, des partenariats sont très bonne voie avec UNFPA, MSI, DKT et Tulane University dans les trois provinces cibles.

(iv) Le fundraising en vue d’inclure la province du Haut UELE dans le programme.

Une note conceptuelle a été élaborée par le PNUD et pour laquelle KOIKA a manifesté un intérêt majeur, ce qui a justifié l’organisation d’une mission conjointe. La mission a permis d’identifier les priorités de la Province du Haut UELE et de collecter les informations pour appuyer l’élaboration du document de projet « Programme Intégré REDD+ Haut-UELE ». L’accent a surtout porté sur : (i) l’identification des priorités de la Province du Haut UELE sur la base des gaps, demandes et opportunités ; (ii) la consultation des différents acteurs aux niveaux provincial, territorial et local sur les questions pertinentes de la déforestation et la dégradation des forêts ; (iii) une meilleure compréhension des enjeux, objectifs et de la stratégie du PIREDD Haut-UELE tel que proposés par le PNUD RDC en concertation avec la KOIKA ; (iv) l’identification d’éventuels points d’intérêts additionnels qui améliorent la stratégie générale du PIREDD Haut-UELE ; (v) l’identification des partenariats à l’effet de synergie pour la mise en œuvre d’activités concrètes sur le terrain et (vi) l’élaboration du cadre des ressources et des résultats du projet.

Conclusion

Le PIREDD-Oriental a enregistré durant l’année 2019 la réalisation de plusieurs activités conformément au contenu du Prodoc et du plan de travail annuel conjointement convenu. Ces activités sont une contribution déterminante pour assurer le progrès vers les résultats annuels poursuivis qui concourent à l’atteinte de ses cibles. Les activités du programme ont été essentiellement dominées par l’opérationnalisation du Dispositif d’Encadrement Agricole, production et distribution d’intrants (DEA), la production et la livraison de semences de base de cultures vivrières (riz, maïs et arachide) et de semences de caféier robuste, l’élaboration de trois Schémas Provinciaux d’Aménagement du Territoire, Sept Plans Territoriaux d’Aménagement du Territoire et de trois drafts d’ Edits fonciers, le renforcement des capacités des acteurs étatiques à jouer pleinement leurs rôles dans la planification et la gestion durable des terres et des forêts et une communication sur la REDD+.

Au regard de cette dynamique, il est tout à fait légitime de tirer des motifs de satisfaction. Néanmoins, force est de reconnaître que les défis restent encore nombreux compte tenu non seulement de l’ampleur des tâches à mener dans les prochaines années et des contraintes sécuritaires, politiques, logistiques, etc. atteintes.

Toutefois, les atouts pour le plan de travail 2020 sont nombreux. D’abord, l’une des conditions favorables à la mise en œuvre du PIREDD-Oriental est la connaissance effective de ses objectifs globaux et spécifiques, de son approche et de sa stratégie d’intervention par les acteurs provinciaux. Sa vision sur les principes et enjeux de la REDD+ est suffisamment partagée avec les principaux acteurs intervenant dans la mise en œuvre du programme. En témoigne l’adhésion et la participation active desdits acteurs au niveau provincial et également sectoriel.